

SLOW

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du mardi 7 mai 2024</p> <p>Par suite d'une convocation en date du 25 avril 2024, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mardi 7 mai 2024 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 13 Présents : 11 Votants : 13 Délibération n°D_2024_05_07_14</p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Cecon, M. Christophe Comé, M. Julien Langloys, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, Mme Carole Chen, M. Laurent Esteulle, M. Jean-Philippe Gecchele, Mme Josiane Masson, M. Christophe Piazzoni Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : Mme Pierrette Baton Marechal à Mme Anne-Marie Cecon, M. Norbert Regard à M. Christophe Piazzoni Absent excusé : / Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. M. Christophe Comé est désigné pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Office National des Forêts - Programme d'actions pour l'année 2024

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le programme des actions forestières proposé par l'Office National des Forêts pour l'exercice 2024.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à mains levées, par 12 voix contre et 1 abstention (M. Laurent Esteulle) :

♦ **N'APPROUVE PAS** le programme des actions forestières proposé par l'Office National des Forêts pour l'exercice 2024 tel que mentionné ci-dessous :

Descriptif des actions et localisations	Qté	Un.	Montant estimé en € HT	Montant estimé en € TTC
<p>TRAVAUX DE MAINTENANCE <input type="checkbox"/> Entretien du périmètre : débroussaillage manuel Localisation : 9.u <i>Sous-total</i></p>	2.42	KM	5 650.00	6 780.00
<p>PRESTATIONS D'ETUDES ET DE SERVICES <input type="checkbox"/> Travaux d'entretien de piste/chemin sur l'ensemble de la commune (ligne pouvant être activée par la commune pour tous travaux urgents et/ou imprévus) <i>Sous-total</i></p>	1	FO	1 160.00	1 392.00
	TOTAL		6 810.00	8 172.00

♦ **PRECISE** que la ligne « Prestations d'études et de services » ne sera pas activée,

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 13/05/2024
Reçu en préfecture le 13/05/2024
Publié le 14/05/2024
ID : 074-217400860-20240507-D_2024_05_07_14-DE

S'LO

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 13 MAI 2024</p> <p>De sa publication : 14 MAI 2024</p> <p>Et de sa mise en ligne le : 14 MAI 2024</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine-Sarzin, le 7 mai 2024</p> <p>Le Maire,  Le secrétaire de séance, </p> <p>Georges CANICATTI Christophe COMÉ</p>
--	---

